



ENGAGEMENT AU RESPECT DE LA CHARTE DE QUALITÉ

Nous, partenaires du projet d'orchestre à l'école dans l'établissement scolaire René Cassin, nous engageons à respecter les différents articles de la Charte de Qualité des orchestres à l'école. Toutes les décisions concernant notre orchestre à l'école seront prises dans le plus grand respect de ce document et nous mettrons toute notre énergie pour que notre projet atteigne les objectifs définis par votre association.

Fait à Faverges-Seythenex,

Le 2 juin 2025

Établissement d'enseignement de la musique Ecole des Arts Vivants

Représenté par Guénaëlle Jacinto, présidente

Signature.....

Établissement scolaire René Cassin.

Représenté par Philippe Rousseau, directeur.

Signature.....

Collectivité mairie de Faverges-Seythenex

Représentée par Jacques Dalex, maire.

Signature.....

Autre partenaire